



Perspectives

AGIR EN TOURAINE CONTRE LES EXCLUSIONS • DEPUIS 1948

ENTRAIDE ET SOLIDARITÉS • 46 avenue Gustave-Eiffel • 37100 TOURS • infos@entraide-et-solidarites.fr • N°327 / Novembre 2024

La pauvreté, petite cause nationale



**UN TOIT
POUR L'HIVER :**
mais pas pour tout
le monde

Page 2

**LE COORDINATEUR
DU SIAO**
un poste clé
pour l'urgence

Page 10

PARTENAIRE :
VELOOP
du cycle
au recyclage

Page 11

**LA MAISON DES
GRANDS PRÉCAIRES :**
un bail renouvelé !

Page 14

ÉDITO

Le coût de l'inaction

Le dérèglement climatique et la chute de la biodiversité coûtent de plus en plus cher : les catastrophes s'enchaînent à des rythmes de plus en plus fréquents. Pourtant, il y a quelques dizaines d'années, on savait déjà qu'il fallait arrêter la pollution, décarboner l'économie, changer nos pratiques de vie. Mais les investissements qu'il aurait fallu consentir n'ont pas été faits : il y a toujours d'autres priorités.

Le résultat est que maintenant on parle de s'adapter aux changements, plutôt que de lutter contre les causes ; et cela coûte beaucoup plus cher que si on avait agi.

Il en va de même dans le domaine social : une récente étude du collectif ALERTE montre que mettre des moyens adéquats aujourd'hui pour lutter contre la pauvreté, pour qu'il n'y ait plus de personnes sans toit et que tout le monde puisse accéder à un emploi lui permettant de vivre, permettrait de baisser les coûts.

À l'inverse, se contenter comme aujourd'hui d'essayer de panser les plaies les plus béantes coûtera beaucoup plus cher à la société dans dix ans. Mettre des moyens aujourd'hui, cela veut dire redonner de la valeur au travail social, privilégier la prévention, améliorer l'accès aux soins, au logement, à l'alimentation et au travail. Cela veut dire également ne pas fragiliser les associations ni les bénévoles.

Supprimer l'AME serait une économie à très court terme, et une explosion des coûts ensuite : la santé est un système global et collectif, et ne peut être cantonnée aux seuls soins des individus : soigner en amont, c'est aussi prévenir des épidémies et des pathologies lourdes.

Il faudrait en finir avec les politiques à court terme, et penser la société sur du long terme.

En conclusion, des économies aujourd'hui peuvent coûter très cher demain ; en cette période de construction budgétaire difficile, nous ne pouvons qu'appeler les pouvoirs publics à ne pas fragiliser le secteur de la Solidarité.

François Ferrisse
Président d'Entraide & Solidarités



ACTUALITÉ

Un toit pour l'hiver, mais pas pour tout le monde

Depuis le 5 novembre, 60 personnes sans domicile sont hébergées dans vingt chambres au Centre technique régional omnisports de Tours (CTRO). L'hiver dernier déjà, cet établissement avait été loué par l'État pendant environ deux mois, avec l'aide de la Ville, pour mettre à l'abri 80 personnes. Cette fois, les bénéficiaires sont moins nombreux, mais le lieu sera occupé pendant cinq mois, jusque début avril. La Métropole a accepté de partager le loyer (75 000 €) avec la Ville.

Il ne sera pas forcément occupé tout l'hiver par les mêmes personnes, puisqu'une « rotation » s'effectuera toutes les deux semaines, et que le 115 pourra y affecter d'autres bénéficiaires en fonction des critères de priorité fixés par la préfecture. Mais l'accord prévoit de réserver le lieu aux femmes, aux familles et aux enfants. Il n'empêchera pas d'avoir recours à d'autres abris, comme des gymnases, en cas de grand froid.

Comme l'an dernier, c'est à notre association que le fonctionnement du site a été confié, financé par l'État à hauteur d'environ 200 000 €. Nous l'avons accepté dans la mesure où il n'y a pas de remise à la rue chaque matin, et où un suivi social est prévu. Ce fonctionnement comporte notamment les salaires, l'accompagnement social, l'alimentation (matin et soir, et le midi pendant les congés scolaires). Des bénévoles y interviennent également, dont certains de la Croix-Rouge.

Lors de l'annonce à la presse, le secrétaire général de la préfecture Xavier Luquet, le vice-président de la Métropole Olivier Conte et Emmanuel Denis, maire de Tours, se sont réjouis de la bonne entente qui a permis cette ouverture, qui s'ajoute aux 674 places d'hébergement d'urgence « permanentes » et aux nuitées d'hôtel dont le nombre varie. Mais ils ont reconnu que cet effort est encore insuffisant, puisque plusieurs dizaines de personnes, chaque soir, restent sans solution. Des membres du collectif *Pas d'enfant à la rue* se sont d'ailleurs invités à la conférence de presse pour le leur rappeler.



735 SDF sont morts l'an dernier

Le collectif *Les Morts de la rue* a annoncé un nombre de décès qui n'a jamais été aussi élevé, en hausse par rapport à 2022, où 624 personnes étaient mortes dans la rue. Il dénonce l'indifférence dont les sans domicile font l'objet, tout en reconnaissant que ces données sont à interpréter avec précaution, « une part significative des décès » échappant à l'étude.

L'âge moyen des personnes décédées est d'environ 49 ans, soit près de trente ans de moins que la population générale. Ils concernent très majoritairement des hommes (86 %), bien que la part de femmes ait augmenté par rapport aux années précédentes. Près d'un tiers des décès ont lieu dans des espaces publics, 30 % dans des lieux de soins, tandis que moins de 1 % seraient liés à la consommation d'alcool ou de stupéfiants.

250 millions pour l'hébergement d'urgence

« Notre mobilisation collective a porté ses fruits » commente la Fédération des Acteurs de la Solidarité (www.federationsolidarite.org). Une rallonge de 250 millions d'euros au plan national pour boucler le budget 2024 de l'hébergement d'urgence a été annoncée ces derniers jours par le gouvernement. C'est « un soulagement au regard des besoins des personnes et des difficultés rencontrées sur le terrain ».

Du baromètre des enfants à la rue que nous avons publié à la rentrée avec l'UNICEF, au rapport sur les femmes sans abri de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes du Sénat, les indicateurs sont au rouge sur le nombre de personnes restant sans solution d'hébergement et de logement, des familles aux personnes isolées. Le sans-abrisme n'est pas une fatalité. Pour en sortir nous devons actionner d'autres leviers en plus de l'hébergement et avoir une réelle politique pluriannuelle de la rue au logement. Notre objectif est que ces 250 millions soient à minima maintenus dans le budget 2025, qui pour le moment affiche 75 millions en moins par rapport à 2024, rappelle la Fédération.



Une manifestation d'Utopia 56 à Tours, devant la Direction du Travail, de l'Emploi et des Solidarités

Passer à l'action ?

Pour faire bouger les choses contre la pauvreté, l'engagement généreux des mouvements militants n'est certes pas inutile. Mais l'activisme a ses limites, et il faut aussi assurer la faisabilité des dispositifs existants.

Ce numéro de Perspectives est diffusé à un moment où nous en manquons singulièrement, de perspectives ! Si bien que le « dossier » qui en constitue l'essentiel est justement consacré aux incertitudes qui planent sur les politiques sociales du gouvernement. Donc sur les moyens dont disposeront les associations comme la nôtre pour essayer d'améliorer le sort des plus démunis. L'actualité, ce sont ces incertitudes, qui durent...

À Tours, une bonne nouvelle est cependant venue éclairer un peu l'horizon : 60 personnes sans abri sont hébergées depuis le 5 novembre au Centre technique régional omnisports, à la Vallée du Cher (page précédente). L'an dernier déjà, l'État avait financé plusieurs semaines d'hébergement d'urgence au même endroit. Mais il s'agit cette fois d'une ouverture de cinq mois, et avec des participations financières de la Métropole et de la Ville de Tours.

Cette décision résulte des actions militantes menées par des citoyens comme celles d'Utopia 56 ou du collectif Pas d'enfant à la rue - notamment l'occupation du Palais des sports puis du siège de la Métropole. Et aussi, sur un autre terrain, des interventions d'associations comme la nôtre. Il y a deux mois, comme déjà l'an dernier, nous avons proposé à tous les acteurs du secteur une réunion pour décider de propositions et d'actions communes. Mais l'absence de gouvernement, puis de budget, ont pour l'heure suspendu toute initiative. Toujours les incertitudes, le brouillard ! Et pendant ce temps, la situation est devenue insupportable.

Alors que l'hébergement d'urgence est de la responsabilité de l'État, les collectivités locales ont été conduites à s'y engager de plus en plus. L'État pourrait d'ailleurs en savoir gré aux associations militantes...

Une question de choix politiques

Aujourd'hui, faut-il attendre passivement que le brouillard se dissipe et que soient annoncées d'hypothétiques améliorations, alors qu'à l'inverse les restrictions budgétaires envisagées n'augurent rien de bon ? Car l'ouverture du CTRO ne répond pas aux besoins qui continuent d'augmenter. Ceux qui souffrent attendent, ils n'en peuvent plus d'attendre. Il faudrait mettre en œuvre une politique massive du logement, et créer temporairement beaucoup de places d'hébergement d'urgence.

Il faudrait donc des crédits, le nerf de la guerre, alors que l'élaboration des budgets provoque partout une guerre des nerfs. « Nous savons que c'est insuffisant, mais plus on met d'argent, plus il arrive des gens dans le besoin, s'énervent les responsables, donc il en reste toujours à la rue ». Pourtant, le message qui doit passer chez les migrants, c'est qu'à Tours tout est toujours plein ! Une solution serait de fermer toutes les structures : il n'y aurait plus d'appel d'air... Une autre, plus réaliste, serait de voir si l'argent consacré à l'urgence est bien employé. Ce n'est pas l'avis de la Cour des comptes (page 6). Au plus haut niveau, tous les élus ont prétendu éradiquer la précarité : force est de constater qu'elle « prospère », alors que

les 1% les plus riches ont vu leur fortune décupler en dix ans !

Il s'agit pourtant bien de choix politiques. La lutte contre la pauvreté serait une bien belle « grande cause nationale », dotée d'un « quoi qu'il en coûte ». Mais il est vrai qu'elle coûte déjà « un pognon de dingue », alors que les pauvres votent si peu... De très nombreux économistes prônent une aide directe aux plus démunis. Ainsi de l'économiste à l'OFCE Guillaume Allègre : « Dans une économie de marché, une lutte efficace contre la pauvreté s'appuie en premier lieu sur la redistribution monétaire. Il est ainsi primordial de donner des ressources monétaires aux pauvres afin de lutter contre le cercle vicieux de la pauvreté... ». De son côté, à une toute petite échelle, le département de Meurthe-et-Moselle vient de décider d'expérimenter une aide financière de 500 € par mois, sur trois ans, avec un accompagnement, pour les 16-25 ans sans revenu et qui ne sont pas éligibles aux autres aides.

Pour que les pouvoirs publics trouvent des solutions innovantes et pérennes, faut-il que les collectifs multiplient les occupations ? Que les humanitaires fassent la grève des secours ? Qu'il y ait un ou plusieurs morts dans la rue ? C'est bien connu, en France il faut des violences ou un mort au carrefour pour que des mesures soient prises.

Jean-Paul Mercier

Les pauvres attendront des jours meilleurs



Notre association dispose de ressources propres et vend par exemple les prestations de ses chantiers d'insertion et de son Centre de formation. Mais ce que nous faisons en Indre-et-Loire pour les plus démunis, à hauteur de 20,8 millions d'euros en 2023, est financé à plus de 70 % par l'État. C'est dire à quel point nos interventions, qu'il s'agisse d'hébergement, d'accompagnement social, de santé, etc., dépendent des crédits que le nouveau gouvernement va consacrer aux secteurs social et médico-social.

Le projet de loi de finances pour 2025 prévoit (prévoyait ?) une augmentation de 0,6% des crédits affectés à « la solidarité, à l'insertion et à l'égalité des chances ». C'est-à-dire moins que l'inflation, et selon une répartition évidemment inconnue à ce jour. Quant aux crédits prévus pour « le travail, l'emploi et l'administration des ministères sociaux », ils sont en diminution de 2,3 %.

Avant même la constitution du gouvernement, en juillet dernier, le collectif Alerte (35 fédérations et associations nationales, dont la

FAS, Fédération des Acteurs de la Solidarité, à laquelle nous adhérons) réclamait « un plan pour les solidarités, afin de permettre à chaque Français de vivre dignement. Dans l'immédiat, nous demandons une revalorisation anticipée des minima sociaux et des allocations familiales ce qui permettrait d'éviter une perte de pouvoir d'achat des ménages modestes. Le retard de revalorisation en 2023 devrait conduire à une augmentation de la pauvreté, il n'est pas trop tard pour que 2024 donne un coup d'arrêt à la paupérisation en France... »

Une détermination intacte

Les 24 et 25 septembre derniers, 1 200 personnes venues de toute la France, travailleurs sociaux pour la plupart, se sont retrouvées à Nancy pour les « **Journées du travail social** » organisées par la FAS. Après quantité de témoignages et d'interventions de haut niveau, le président Pascal Brice a conclu sur des notes de combativité sinon d'optimisme. Parce que « dans un moment où tout le monde dans ce pays se



sent dans l'impasse, nous allons dresser des perspectives, prolonger et amplifier ces journées de travail. Contre le poison de l'individualisme et de la stigmatisation, nous allons mettre le travail social en pleine lumière. C'est un des antidotes les plus puissants parce que vous êtes dans la vraie vie. Nous allons peser sur les politiques publiques, dans l'urgence et à long terme, afin de mettre un terme à tout ce qui alimente la misère et le sans-abrisme alors même que nous sommes un pays protecteur, et travailler sans relâche à l'émancipation, l'autonomie des personnes, et l'apaisement... ». Dans la foulée, une journée nationale de mobilisation était fixée au 15 novembre.

Après l'été, mais dès la publication de ce projet de budget national, la FAS a pris position et exprimé sa « profonde inquiétude face à la détérioration de la situation des personnes, des professionnels et des associations, dans un contexte de restrictions budgétaires et de discours stigmatisants ». Elle a aussi rédigé de nombreux amendements, puis elle a rencontré en octobre trois membres du gouvernement : Paul Christophe, ministre des Solidarités, de l'Autonomie et de l'Égalité hommes-femmes, Valérie Létard, ministre du Logement et de la Rénovation urbaine, et Astrid Pasnoyan-Bouvet, ministre du Travail et de l'Emploi. Ces rencontres ont permis de dresser un panorama des enjeux financiers et des projets inscrits dans le projet de

budget pour 2025, tout en esquissant des pistes de réflexion communes pour répondre aux défis actuels dans les secteurs du social et de l'hébergement.



Pascal Brice,
président de la FAS

L'hébergement en état d'urgence !

Recevant la FAS, Valérie Létard, ministre du **Logement** - elle est la sixième en 7 ans - a détaillé les évolutions budgétaires prévues pour 2025, avec une légère hausse de 5 millions d'euros sur le « budget opérationnel de programme » BOP177 (Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables), qui ne compense pas **l'énorme baisse de 177 M€ pour l'hébergement d'urgence (HU)** par rapport à l'exécution



©Pascal Bastien

Des marges de manœuvre limitées

L'un des points centraux abordés par la FAS avec le ministre des Solidarités fut l'augmentation du budget alloué au « Pacte des solidarités » publié en 2022, qui passe de 190 à 253 millions d'euros. Cette hausse soutiendra notamment le développement de dispositifs comme SEVE Emploi (programme d'accès à l'emploi : www.seve-emploi.com) et d'autres expérimentations dans le champ social. Une enveloppe supplémentaire de 4 millions d'euros sera consacrée au travail social. Malgré ces avancées, les marges de manœuvre apparaissent limitées. Rien n'est aujourd'hui prévu pour compenser le versement de la

prime SEGUR qui met en danger la survie des associations et qui appelle une réponse du gouvernement : le besoin est estimé à 73 millions d'euros.

Parmi les priorités du ministre : la jeunesse, avec un accent sur la protection de l'enfance et l'insertion des jeunes, et l'attractivité des métiers du social. Il a été convenu avec ce dernier de travailler à lever tous les verrous bureaucratiques qui pèsent sur les personnes, les travailleurs sociaux et les associations. La FAS a également insisté sur la nécessité de faire aboutir l'expérimentation du RSA et la réforme des minima sociaux dans l'intérêt des personnes et de l'accès aux droits.

la question de l'intégration du financement de la prime SEGUR dans ce budget reste en suspens. La ministre a exprimé sa volonté de travailler avec la FAS et les acteurs du secteur pour améliorer la situation du logement social. La Fédération a rappelé l'urgence de cette question et sa ferme opposition à toute atteinte à la loi SRU.

Hébergement d'urgence temporaire, en gymnase



La Cour n'y trouve pas son compte

La Cour des comptes a publié le 1^{er} octobre dernier un rapport sur les relations entre l'État et les associations qui gèrent les structures d'hébergement.

(<https://www.ccomptes.fr/fr/publications/les-relations-entre-letat-et-les-gestionnaires-de-structures-dhebergement>). Extraits.

En dix ans, les crédits de l'État pour ce secteur ont triplé, atteignant 3,2 milliards d'euros en 2023, finançant un parc de 334 000 places, dont un tiers pour les demandeurs d'asile... La présente enquête fait suite à la réalisation par la Cour des comptes de plusieurs contrôles d'associations œuvrant dans ce champ (ndlr : *Entraide & Solidarités* n'est pas concernée). Elle vise à analyser, depuis 2017, le pilotage par l'État de la politique d'hébergement qu'il finance... Il appartient en effet à l'État de définir la stratégie qu'il entend mener en la matière, puis de piloter ces partenaires pour s'assurer de sa bonne mise en œuvre, et de la qualité de la prestation rendue.

Or, la Cour des comptes constate que l'État ne s'acquitte pas correctement de cette mission. Tout d'abord, cette politique a jusqu'à ce jour été conçue sur le mode de la gestion d'urgences temporaires, comme si les flux pouvaient s'inverser ou se tarir, alors qu'ils n'ont fait que se consolider et s'intensifier. Le mode de pilotage par l'État de cette politique repose en effet sur un large recours au subventionnement annuel qui, s'il présente l'avantage d'afficher une dépense aisément réversible, ne permet juridiquement pas de définir précisément la prestation attendue et d'en contrôler étroitement l'exécution. Il ne correspond plus aux exigences d'une politique inscrite dans la durée. L'État a de plus eu recours à des pratiques de sous-évaluation et de gel de crédits, systématiquement corrigées en fin de gestion, et qui ont eu pour seul résultat d'insécuriser les partenaires associatifs.

Les limites du cadre subventionné nécessitent en conséquence une conversion plus fréquente des places d'hébergement d'urgence en places d'établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS), pérennes, tout en maîtrisant les coûts associés. Le recours aux nuitées hôtelières doit par ailleurs s'inscrire, dès lors qu'il est récurrent, dans le cadre de la commande publique. En corollaire, l'État n'a pas mis en place le cadre et les moyens nécessaires pour contrôler la réalité et la qualité des prestations. Le cloisonnement administratif entre l'hébergement des demandeurs d'asile et celui de droit commun a de plus entravé la construction d'une vision transversale et le partage d'informations.

Enfin, l'État n'a pas suffisamment évalué la solidité des grands organismes auxquels il faisait appel et dont il a alimenté la forte croissance. Les contrôles organiques menés par la Cour des comptes révèlent, parmi ces grandes associations, un degré de maturité variable quant au pilotage de leur réseau d'établissements. L'État s'est ainsi mis en risque d'avoir à organiser leur sauvetage le cas échéant, car ceux-ci ont acquis une dimension systémique qui rend le donneur d'ordres captif de son prestataire... *« L'État a choisi de faire comme si la croissance des besoins en matière d'hébergement d'urgence était temporaire ; ce faisant, il s'est privé des outils qui lui auraient permis de bien encadrer et contrôler la mise en œuvre de sa politique par les associations financées à cet effet »*, souligne Pierre Moscovici, Premier président de la Cour des comptes.

Des pistes de réflexion

Avec la ministre du **Travail et de l'Emploi**, Astrid Pasnoyan-Bouvet, la Fédération a insisté sur le rôle décisif de ses adhérents, notamment dans l'insertion par l'activité économique, les Territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD), SEVE Emploi et Convergences, dans la mobilisation en faveur d'un plein emploi qui ne laisse personne de côté, y compris dans les domaines contribuant à la transformation écologique. La Fédération a marqué sa vive inquiétude au vu de la situation économique des structures et des changements déstabilisants de volume et de portage des politiques publiques. Si la ministre a confirmé la prise en charge budgétaire des effets de la hausse du Smic, la question de la compensation du SEGUR reste entière, tout comme le devenir du Plan d'investissement dans les compétences (PIC) IAE ou le niveau des financements qui perdureront en faveur des Contrats d'engagement jeune en rupture (CEJ) dans une enveloppe globalisée.

Les échanges avec les trois nouveaux ministres ont donc permis de faire le point sur les grands enjeux sociaux et de rappeler les propositions d'amendements portés par la FAS (www.federationsolidarite.org), tout en intégrant les contraintes budgétaires actuelles. Sur la jeunesse, l'insertion professionnelle et le logement, des pistes de réflexion ont été évoquées pour tenter de répondre aux défis sociaux actuels.

Alerte au niveau régional

La présidente régionale de la FAS, Marie-Paul Legras-Froment - ancienne présidente et administratrice d'Entraide et Solidarités - a écrit début novembre à Mme Brocas, préfète de Région, pour attirer son attention sur plusieurs aspects de la situation en Centre-Val de Loire.

«... Vous le savez, la pauvreté n'a pas diminué, ses visages ont changé, elle s'est enracinée sur les territoires de notre région. Même si celle-ci est moins impactée que d'autres, il n'empêche que la situation y est catastrophique, qu'on ne peut l'accepter, associativement et humainement. Lors de notre dernière interpellation, collective cette fois, nous avons déjà pointé les situations alarmantes tant des personnes accompagnées par nos associations, que de ces dernières. Depuis, des perspectives de réduction drastique des finances publiques ont été annoncées, qui nous font craindre le pire pour les politiques de solidarité.»

Alors, dans ce contexte qui s'aggrave, que pouvons-nous faire ensemble ? Si les budgets de l'État sont limités, il nous est toutefois possible de trouver des solutions ensemble, dans une démarche de co-construction, d'acteurs. Le congrès national de la FAS de fin septembre à Nancy a montré que le terme « opérateurs » était encore répandu ; or, nous ne souhaitons pas être uniquement des opérateurs, nous nous situons comme acteurs des politiques publiques, dans une alliance avec celles et ceux qui les décident, sans nous empêcher de les interroger lorsque c'est nécessaire.

Aujourd'hui, des signes nous inquiètent. Ainsi des critères d'éligibilité pour la mise à l'abri, avec des conséquences importantes : professionnels du 115 mis en difficulté, turnover de salariés, recrutement de salariés non diplômés...et, surtout, des familles hébergées dans des écoles, ou sans solution, des enfants dormant à la rue (80 fin août dans notre région, 42 un an avant). Si l'effort financier a été très important cette dernière décennie, il n'en reste pas moins que les besoins sont croissants, et les réponses ni suffisantes ni souvent adaptées.

Les associations « banquiers de l'État »

Par ailleurs, **il est difficilement compréhensible que des pratiques si différentes dans l'application de lois soient à ce point identifiées dans nos territoires**, ce qui complexifie nos relations avec l'État. Des critères communs seraient acceptés par les associations à la condition que le principe de l'inconditionnalité de l'accueil prime. S'il s'agit de conserver une approche homogène dans les politiques d'accueil et d'orientation afin de ne pas générer de possibles « appels d'air » entre départements, la FAS demande à ce qu'une ligne claire soit fixée et assumée par les préfets en la matière... Par ailleurs, la FAS continue à demander la régularisation par le travail des personnes étrangères, et demande à connaître les listes actualisées des métiers en tension dans les différents départements de notre région.

Ce qui nous inquiète aussi, ce sont des règles du jeu qui changent en cours de route (le programme AGIR comme les accompagnements des Ukrainiens en sont une illustration), avec le poids administratif excessif que représente le fait de répondre à des appels à projet, appels à manifestation d'intérêt et autres marchés publics. Ces pratiques mettent à mal les associations, avec des changements de règles qui ne se disent pas officiellement, mais dans les couloirs. Les associations deviennent les banquiers de l'État, au risque de ne plus savoir comment payer leurs salariés... Nous connaissons les difficultés que vous rencontrez...mais voilà autant de sujets, vous l'avez compris, qui nous inquiètent et qui nous mettent en difficulté : nous pouvons même parler d'un **risque de triple érosion pour nos associations de solidarité : financière ; de salariés (qui se fatiguent) ; de bénévoles (nous interrogeant sur la foi inconditionnelle des**



pouvoirs publics concernant le pouvoir de résilience des associations... qui s'érousse pourtant). Et, in fine, des personnes qui demeurent en situation de précarité...

L'intérêt économique et social de notre pays, et donc de notre région, passe par la mise en place de politiques de solidarité robustes, à la hauteur des besoins, comme un investissement pour l'avenir... »

Le « ruissellement » ... des restrictions !



Les restrictions de dépenses publiques se retrouvent évidemment au niveau local où, dès le début du mois d'août, la **préfecture** d'Indre-et-Loire a imposé des économies, qui touchent notamment les déplacements. Tous les syndicats de fonctionnaires ont dénoncé des mesures s'appliquant « dans un contexte déjà très tendu », de nature à entraver le fonctionnement normal des services de l'État et donc le service rendu aux usagers. Pour ce qui concerne nos activités, la Direction départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités viserait 14 % d'économies de fonctionnement, selon les représentants du personnel.

La **Région** Centre-Val de Loire (1,7 % de nos ressources) finance essentiellement des activités de notre centre de Formation. Elle va devoir elle aussi contribuer au redressement des comptes publics, ce qui pourrait avoir des conséquences immédiates sur certaines actions de formation pourtant tout à fait indispensables à l'insertion, à l'intégration, à l'accès ou au retour vers l'emploi.

De l'urgence au logement, un horizon bouché

En Indre-et-Loire aussi, les crédits d'État affectés à l'**hébergement d'urgence** ont fortement progressé : ils ont à peu près doublé depuis dix ans, pour atteindre et même dépasser les 15 millions d'euros par an. Ils permettent de financer principalement les 607 places d'hébergement pérennes gérées par plusieurs associations (dont 295 par Entraide & Solidarités), auxquelles s'ajoutent selon les besoins des nuitées d'hôtel – de 90

Il est trop tôt également pour savoir quelles seront les répercussions sur les finances du **Département** d'Indre-et-Loire déjà, comme beaucoup de collectivités, en situation délicate. Et même « en faillite » selon les propres termes de la présidente du Conseil départemental, Nadège Arnault, lors de la session du 18 octobre. Elle n'a pas attendu que tombe le couperet pour sonner l'alarme : « *c'est une catastrophe, n'est-ce pas là la signature de l'arrêt de mort des Départements, pour lesquels une asphyxie lente est engagée depuis de nombreuses années ?* ». Il lui manquait déjà 45 millions pour boucler un budget 2025 prévu à 764 M€, et selon l'association Intercommunalités de France la contribution demandée serait de 12 à 20 M€. La présidente n'écarterait pas l'hypothèse de couper dans les dépenses sociales, qui constituent l'essentiel du budget départemental. Un budget qui « alimente » 9,6 % du nôtre et finance notamment les MNA, les mineurs étrangers hébergés et accompagnés par Entraide & Solidarités et d'autres associations.



Nadège Arnault,
présidente
du Conseil
départemental
d'Indre-et-Loire

chaque nuit jusqu'à plus de 200 places parfois – et les dispositifs hivernaux (gymnases ou autres) ouverts en fonction des intempéries. Mais les services locaux de l'État reconnaissent eux-mêmes que compte tenu de sa population et de sa situation géographique par rapport à la région parisienne, la région Centre-Val de Loire et le département d'Indre-et-Loire **sont moins bien dotés que des régions comparables.**



Emmanuel
Denis,
maire de
Tours

La **Métropole et la Ville** de Tours seront également appelées à mettre la main à la poche, a priori à hauteur de 7 millions chacune pour 2025, et c'est une perspective qui ne passe pas bien non plus auprès des élus, on s'en doute. D'autant que ces collectivités ont commencé cette année, même timidement, de financer la mise à l'abri de personnes à la rue, en se substituant à l'État défaillant : il sera difficile de faire marche arrière... La Ville a été avisée que la « ponction » atteindrait 9 millions en 2026 et 11 millions en 2027. Malgré son souhait d'agir contre la précarité, la municipalité ne cache pas que tous les secteurs pourraient être impactés, et certains projets – les moins avancés – différés ou abandonnés.

Ce contexte d'assèchement des financements publics est d'autant plus préjudiciable que **les besoins, eux, continuent d'augmenter !** Lors de la « Nuit de la solidarité » du 17 octobre dernier, les 165 volontaires ont rencontré 85 sans-abri, deux fois plus que l'an dernier. Et le CCAS de Tours (Centre communal d'action sociale), qui « domiciliait » 150 personnes il y a sept ans dépasse aujourd'hui le millier de SDF. Toutes les organisations humanitaires le confirment, qui voient s'allonger la liste de leurs « bénéficiaires ». S'allonger et se diversifier : retraités, jeunes y compris étudiants, familles monoparentales, travailleurs pauvres... La prochaine édition, imminente, du « Rapport sur la pauvreté en France » de l'Observatoire des inégalités devrait hélas le confirmer (15 rue Jacques-Marie Rougé - 37000 Tours - www.inegalites.fr).

Il manque ici une centaine de places permanentes. Et pour se passer des hôtels – qui coûtent cher et ne sont pas très adaptés à l'accueil de familles notamment – il en faudrait encore au moins 150 de plus.

Résultat : le 115 est obligé de refuser chaque jour la mise à l'abri de plusieurs dizaines de personnes, un nombre en augmentation de 50% depuis deux ans, dont environ 30 femmes et autant d'enfants.

DOSSIER

La priorité est donnée aux victimes de violences conjugales, aux personnes sortant de prostitution ou aux bénéficiaires d'un droit au logement ou à l'hébergement opposable (DALO et DAHO). La dernière « Nuit de la solidarité », le 17 octobre, a permis de dénombrier 85 personnes à la rue (deux fois plus que l'an dernier) et 16 autres abritées au Palais des sports. Ce qui ne reflète en rien la situation locale du « sans-abrisme ». Il faut en effet y ajouter

pour la seule agglomération tourangelle les dizaines, et peut-être les centaines de personnes en situation régulière ou pas qui n'appellent pas, ou plus, le 115, et qui vivent sous des tentes, dans des squats, « temporairement » chez des amis ou connaissances... Sans compter bien sûr les logements indignes ou insalubres, en ville comme en milieu rural.

Toujours plus de demandes

La situation s'améliorerait grandement si les personnes hébergées en urgence pouvaient être orientées dans des délais raisonnables vers un logement « de droit commun », un hébergement d'insertion, un logement « accompagné » ou toute autre formule (pension de famille, résidence sociale...). Mais si les logements vides se comptent par milliers en Indre-et-Loire comme ailleurs (lire Perspectives n°324 de décembre 2023), principalement dans le parc privé, **ils ne sont pas accessibles aux publics concernés**. Et toutes les structures qui leur sont accessibles souffrent depuis des années d'une « embolisation » bien connue. Tout est plein. Deux exemples : certaines de ces personnes pourraient être accueillies en CHRS (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale). Mais en Touraine, sur environ 500 personnes hébergées en CHRS ou logement accompagné, on n'enregistre qu'une quinzaine de sorties par mois vers un logement autonome. Autre solution, les pensions de famille : on ne trouve pas de locaux pour en créer de nouvelles, alors que des crédits d'État sont disponibles...

Ce ne sont pas les politiques, les programmes ni les outils qui manquent, du PDALHPD (Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées, à nouveau en discussion pour la période 2024-2029), à la politique du logement d'abord, en passant par les différentes catégories de logements et d'aides. Tous avec l'ambition de clarifier

et surtout de « fluidifier » les passages de la rue à l'hébergement puis à l'autonomie. Le Plan départemental affiche ainsi de belles intentions : « redéfinir les critères d'accès prioritaire, clarifier et coordonner les dispositifs d'accompagnement, développer une offre variée et équitablement répartie de logements accessibles aux plus fragiles... ». Mais on aura beau dire, et même faire, il ne se passera rien de significatif tant que le système sera bloqué « par le haut » du fait du **manque de logements sociaux ou très sociaux**.

En région Centre-Val de Loire, la demande de logements sociaux a augmenté de 9 % entre 2022 et 2023, pour atteindre 68 374 demandes l'an dernier. Pour la même période, le nombre d'attributions a, lui, diminué de 3,5 %, avec 18 685 demandes satisfaites. Ce que les statisticiens appellent le « taux de pression » a donc augmenté et se situe à 3,7, ce qui est quand même très loin du taux national (6,7). 73 % des demandeurs ont des revenus inférieurs à 60% des plafonds de ressource, et 56 % des entrants sont bénéficiaires de l'APL.

En **Indre-et-Loire**, la douzaine de bailleurs sociaux comptaient fin 2023 pas moins de 19 586 demandes en attente, pour 5 270 attributions dans



Il manque beaucoup de petits appartements

C'EST POURTANT UN DROIT !

Selon les textes, le droit à l'hébergement d'urgence « est reconnu comme liberté fondamentale », et concerne « toute personne en détresse médicale, psychique ou sociale ». La sortie de l'urgence ne doit se faire que lorsque la personne a une solution pérenne ! On en est évidemment très loin. Les structures ne sont pas complètement grippées parce que des « remises à la rue » hebdomadaires permettent une certaine rotation des « bénéficiaires », en infraction, donc, à la loi du 25 mars 2009.

l'année. Pour la seule agglomération de Tours Métropole, il y avait 14 584 demandes en stock et 3 577 logements avaient été attribués (le taux de pression est ici de 4,1). Précisons que 38% des demandeurs sont déjà locataires du parc social, et souhaitent un changement de logement, et que depuis le 1er mars 2023, Tours Métropole dispose d'un système de cotation de la demande de logement social.

À Tours ville, la douzaine de bailleurs sociaux gère un total de 18 200 logements et enregistre 8 370 demandes en attente. Les plus nombreux sont les T3, mais les plus demandés sont les petits logements : 3 060 demandes de T2 sont en attente alors qu'il n'y en a au total « que » 4 636. Il faut ici à peu près un an d'attente pour obtenir un logement, contre dix ans en région parisienne, mais 18 % des demandeurs attendent depuis plus de deux ans.

En Centre-Val de Loire, rappelle l'Union sociale pour l'Habitat (33 organismes gérant 185 000 logements sociaux), les bailleurs ont investi l'an dernier 704 M€ dans le logement social, et un peu plus de 2 500 logements ont été agréés. Mais la crise du logement qui sévit au plan national s'y ressent évidemment : insuffisance du nombre de constructions sociales ou très sociales face à une demande encore accentuée par le nombre d'étudiants, les couples qui se séparent, l'immigration, les locations airbnb, qui assèchent le parc privé, etc. Dans un tel contexte, les initiatives et les incitations comme la location solidaire sont loin d'être suffisantes.

Un poste-clé : le « coordinateur logement » au SIAO



Franck Lapeyre, cheville ouvrière et personne ressource

Dans chaque département le Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO), est l'outil que l'État a mis en place en 2010 pour que les personnes sans domicile soient accueillies, que leur situation soit évaluée, et qu'elles soient orientées vers l'hébergement, l'insertion et le logement. Le SIAO, qui inclut donc le numéro d'appel unique 115, est « porté » en Indre-et-Loire par Entraide et Solidarités. On comprend que sa mission passe aussi par la nécessaire coordination de tous les acteurs de la veille sociale. Et ici, le coordinateur s'appelle Franck Lapeyre.

Ce poste n'a été créé que par un texte nouveau daté du 30 mars 2022. Franck Lapeyre n'occupe donc la fonction que depuis un peu plus de deux ans. Mais ce Tourangeau de 48 ans, éducateur spécialisé de formation et travailleur social depuis 25 ans, avait un parcours qui le qualifiait sans conteste pour le poste. Après deux années dans un service d'accueil et d'orientation puis quatre ans dans un petit CHRS d'Orléans, il passe dix ans en AEMO (Assistance éducative en milieu ouvert), puis quatre années comme chef de service à la Fondation Verdier à Tours (aujourd'hui reprise par la Croix-Rouge).

Nommé « coordinateur logement » au SIAO, Franck Lapeyre « baigne » maintenant au carrefour de l'hébergement d'urgence, des dispositifs d'hébergement stabilisé (CHRS) et de ceux du logement accompagné, c'est-à-dire là où les personnes paient le loyer et sont titulaires du bail, sans limitation de durée. *« Je travaille donc avec tous les opérateurs, dont les bailleurs bien sûr, la FICOSIL, etc., pour tout ce qui est en lien avec la politique du logement d'abord. Je participe le mardi matin à toutes les commissions d'orientation, où sont*

examinées les demandes émanant des travailleurs sociaux – des Maisons de la Solidarité, de la Protection de l'Enfance, du CHU, de la Maison d'arrêt...L'an dernier 934 demandes ont été traitées. »

On imagine le nombre de réunions auxquelles le coordinateur doit se rendre puisqu'il est aussi présent à toutes les instances qui concernent le logement : DRE, DALO, CAPEX... sans compter les relations directes avec les bailleurs sociaux. On comprend aussi qu'il soit « personne ressource » dans ce domaine !

Depuis fin 2023, Franck Lapeyre s'occupe aussi du suivi de parcours jusqu'à l'entrée en logement de la personne et la fin de l'accompagnement, en IML (intermédiation locative) AVDL (Accompagnement vers et dans le logement), pension de famille, etc. Il assure également des missions ponctuelles, par exemple pour le Programme départemental d'hébergement des personnes défavorisées. Ou quand il s'agit en cette fin d'année de créer une formation en évaluation sociale pour les professionnels du secteur. Ce n'est pas tout : il est aussi « Coordinateur jeunes » au SIAO, contribuant à

l'instruction des demandes qui concernent les moins de 25 ans, leur orientation et la définition de leur projet... Et quand elle est absente, il remplace Floriane Sarrade-Loucheur, responsable du secteur social au Pôle social et médical d'Entraide et Solidarités !

Si on lui demande ce qui est le plus pénible dans tout ça, la réponse ne se fait pas attendre : *« C'est la saturation des dispositifs, le manque de places qui fait que les délais s'allongent et que le nombre de sans domicile augmente. Il y a plus de 800 places d'hébergement d'urgence, mais s'il y en avait 2 000 il y aurait encore des gens à la rue. La solution, c'est donc le travail social. La régularisation d'une grande partie des sans-papiers leur permettrait d'accéder au travail et au logement social. Mais il n'y a pas de petits logements...Ce n'est pas simple. »* Parole d'expert.

Véloop : le vélo, engrenage de la filière « mobilité douce »



Pierre Boscredon

« Un vélo n'est pas un déchet ! ». Ce slogan fédère l'action de Pierre Boscredon, co-gérant chargé de développement de Véloop, coopérative d'intérêt collectif. « *N'importe quel vélo peut être reconditionné pour une seconde vie ou pour la réutilisation de ses composants. Pourtant, chaque année en France, 1,5 million de vélos finissent en déchèterie, 9 millions sont inutilisés et 2,8 millions sont achetés neufs, importés à 90% d'Asie ! Il en coûte de l'extraction de minerais, du transport et des déchets infondés.* »

Ce paradoxe a motivé Pierre, qui s'est investi sur un projet pour absorber le flux de vélos inutilisés ou en fin de vie sur la métropole de Tours. Il a rencontré l'ensemble des parties prenantes (Ville de Tours, Métropole, Région, ateliers d'autoréparation, professionnels du cycle, gestionnaires de déchets, Syndicat de la mobilité, structures d'insertion, etc.). Tous ont manifesté leur volonté d'aller vers une mobilité douce. Avec un noyau de sympathisants, il a créé Véloop en mars 2022 dans l'optique d'une filière de partenaires pour proposer des vélos reconditionnés et des pièces détachées d'occasion.

Le Syndicat de la mobilité de Touraine les a sollicités sur le dispositif **vélo solidaire**, des vélos reconditionnés attribués sur critères à des bénéficiaires identifiés par des travailleurs sociaux. Après avoir traité 100 vélos, la demande a été étoffée à 300 l'année suivante par l'AOM (Autorité Organisatrice de la Mobilité pour la Métropole) qui leur a confié le reconditionnement des vélos « Velociti ».

En septembre 2023, Véloop quittait La Riche pour rejoindre le pôle vélo de la zone industrielle du Menneton, impulsé en 2022 par la ville de Tours et la Métropole autour de **l'industrialisation du vélo**. Grâce à cette proximité d'acteurs et à leur synergie, l'activité de Véloop décolle dans ce site spacieux qui regroupe sa

boutique, ses ateliers, et son espace de stockage. Véloop emploie sept salariés, et s'appuie sur 25 bénévoles. Pour le démontage, la coopérative s'est associée avec un ESAT de Château-Renault et envisage de s'appuyer sur un chantier d'insertion d'**Entraide et Solidarités** spécifique, « **Premières Heures en Chantier** », destiné à des personnes en très grande précarité.

L'écosystème impulsé par Véloop autour du réemploi en général et du vélo en particulier, mais aussi dans le champ de la mobilité solidaire et inclusive, vient d'obtenir la reconnaissance en tant que **PTCE** (Pôle territorial de Coopération économique). Cette appellation encourage un regroupement d'initiatives du réseau de l'économie sociale et solidaire associées à des PME socialement responsables et à des collectivités locales sur un territoire donné. **La filière prend forme avec cette phase de transition.**

Aujourd'hui, Véloop souhaite adapter son organisation et son statut juridique en augmentant sa base de bénévoles, et de sociétaires, particuliers ou personnes morales (aujourd'hui 85, dont Entraide et Solidarités) et en développant sa notoriété. Véloop se recentre sur ses activités de boutique, et délègue une partie de ses activités d'animation de réseau à une association en création dont elle conduit la réflexion sur sa raison d'être et son objet social ; l'objectif consistant à multiplier les synergies de cette filière fondée sur un consortium d'acteurs.

« *Au-delà du public vulnérable, tout acheteur de vélo peut se tourner vers du reconditionné pour remettre sur la route des vélos dormants à moindre coût et d'une qualité équivalente. Le vélo reconditionné a un bel avenir dans une filière en développement !* » Le succès fulgurant de l'opération de déstockage en octobre (130 vélos roulants vendus entre 20 et 50 € en moins de deux heures) montre que les attentes sont là !



Dans l'atelier du Menneton

Coopération Véloop - Entraide et Solidarités : mobilité douce, insertion douce

Le programme « *Premières Heures en chantier* » s'appuie sur un chantier d'insertion, dont il adapte l'organisation, afin de permettre l'accès à l'emploi des personnes à la rue ou de la rue. Il porte sur le démantèlement de vélos et de reconditionnement de pièces détachées dans les ateliers de Chambray d'E&S, pour une revente par Véloop. Les personnes bénéficieront d'un contrat de travail de 4 à 8 h, visant 20 heures, sans objectif de production, consistant à les préparer, si elles le peuvent, à rejoindre un chantier d'insertion. C'est une première marche qui doit permettre de travailler la mise à l'abri, l'hébergement et la santé.

Conseil d'administration 2024-2025

Le bureau d'ENTRAIDE & SOLIDARITÉS



François FERRISSE
Président
Relations ext.



Patrick RICHARD
Vice président
Représentant employeur



François CURIS
Trésorier
Transition écologique



Philippe CHARRON
Trésorier adjoint
Chinon



Isabelle DARMENDRAIL
Secrétaire
Bénévolat



Jean-Paul MERCIER
Secrétaire Adjoint
Communication



Marie-Françoise SACRE
Communication
Recherche
finances assoc.



Catherine SCAVINER
Communication

Les autres administrateurs



Brigitte BECARD
CVS, CCAS de Tours
Personnes accueillies



Michel BONNET
Stagiaire



Monique CARRIAT
CVS, Prison-Justice
Personnes accueillies



Philippe DELAUNAY
Finances, Prison-Justice
Communication



Frédéric FLEURY
Vie associative,



Martine GAUDEAU-SEDILLEAU
Bénévolat
Communication



Thierry HOCQUET
Bénévolat
Recherche finances
Assoc.



Marie-Paul LEGRAS-FROMENT
FAS, URIOPSS
Communication



Nathanaël LEMAIRE
Communication



Clive MIEVILLE
Organisation Réfugiés,
Formation



Patrick MINIER
Vie associative
Transition écolo



Bernard SCHMITT
Formation Bénévolat
Recherches finances
assoc.

Des « MNA » sur la bonne voie

Comme chaque année, Marie-Eva Charasson, responsable du service, et son équipe ont remis des diplômes à une trentaine de « Mineurs non accompagnés ». Des jeunes étrangers qui nous sont confiés par le Département et dont l'accueil est financé par le Conseil départemental. Ils sont en ce moment au nombre de 55 dans ce service d'Entraide & Solidarités, et... plutôt bien accompagnés si on en juge par les résultats ! Les Diplômes d'études en langue française, Certificats de formation générale, et diplômes professionnels : 6 CAP, 1 titre pro, 2 Bac pro et 1 licence pro décernés ce soir-là montrent une fois de plus combien ces jeunes sont motivés et aptes à s'intégrer dans le Bâtiment, les Travaux publics, la boulangerie, la restauration, etc. Tous ont remercié l'association et ses salariés, et la soirée s'est poursuivie dans une ambiance très conviviale.

Comme chaque année, certains jeunes qui ont maintenant quitté le service étaient revenus pour l'occasion.

C'est le cas d'Ibrahim, grand gaillard souriant de 19 ans, qui a quitté sa Guinée Conakry natale à 15 ans et demi ! « *Après un long voyage terrestre je suis arrivé à Tours le 21 février 2021 pour me présenter au Conseil départemental. Pendant un recours de six mois j'ai été aidé par Utopia 56, avant d'arriver à Entraide et Solidarités. J'ai passé deux ans dans un foyer où nous étions trois MNA...* ».

Et pendant ce temps, il a surtout suivi les cours au lycée d'Arsonval à Joué-lès-Tours.



Ibrahim a obtenu un CAP de canalisateur



Avec sérieux et assiduité puisque lors de cette soirée d'octobre dernier il s'est vu remettre son CAP de canalisateur. Il est aujourd'hui autonome et apprenti, rémunéré 55 % du SMIC, mais les Travaux publics vont l'attendre encore un peu car il s'attaque pendant deux ans à un bac professionnel.

Malgré les récentes consignes du nouveau ministre de l'Intérieur, nous lui souhaitons un meilleur sort que six de ses camarades, qui ont reçu cette année une OQTF (Obligation de quitter le territoire français) après un parcours similaire, et certains simplement pour des notes insuffisantes dans tel ou tel domaine.

UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ ET PROGRESSIF

Ce service d'accompagnement socio-éducatif, initié dans l'urgence à la demande du Conseil départemental en 2017, vient de rédiger un « projet de service » pour la période 2024-2029. Ce court extrait concerne le caractère individualisé et progressif de l'accompagnement de ces jeunes.

L'équipe travaille en respectant un équilibre entre la nécessité d'une autonomisation rapide et la prise en compte d'un développement adolescent et adulte progressif. La responsable de service veille à ce que l'effet de balancier entre ces deux nécessités soit mesuré et conscientisé. Les attendus en termes d'accompagnement et de posture éducative font écho à ce souci d'équilibre :

- affirmation d'une nécessaire pluridisciplinarité et complémentarité des compétences au sein de l'équipe professionnelle, bénévole ;
- reconnaissance que le jeune est au centre de son accompagnement et qu'il en est le principal acteur même s'il est aidé et conseillé au quotidien :

les souhaits du jeune auront toujours la priorité sur les représentations qu'ont les membres de l'équipe de ce qui est bien pour lui

- respect de l'individualisation : chaque jeune est différent même s'il s'inscrit dans un projet de service et une base d'accompagnement commune ;
- conviction que chaque jeune dispose de ressources et de potentialités sur lesquelles s'appuyer
- travail sur des éléments factuels qui permettent à l'équipe de garder une posture la plus neutre possible ;
- réflexion collective permanente sur les pratiques pour une prise de recul régulière des professionnels.

La Maison va rester ouverte aux grands précaires

Ce site qui accueille 15 personnes en grande précarité dans des tiny-houses et des caravanes, a bien failli fermer dans les prochains mois. Et remettre à la rue ses résidents, jeunes pour la plupart, qui retrouvent ici un chemin de vie.

Ce « dispositif » était nouveau il y a trois ans, et une quarantaine d'associations en France, dont la nôtre, ont saisi la proposition de l'État pour donner leur chance à des SDF sans autre solution. Après des années de rue souvent, ou des problèmes de santé, aucune structure d'hébergement n'était adaptée à ce public (et inversement !). Avec l'aide de la Ville de Tours, le site que nous avons baptisé La Maison a d'abord été installé sur l'ancien camping de Sainte-Radegonde, sur la rive nord de la Loire. Un site autorisé provisoirement par la préfecture, car dangereusement exposé à une

soudaine crue du fleuve en cas de rupture des digues. Si bien qu'il a fallu le transférer il y aura bientôt deux ans, sur le site loué rue Edouard-Vaillant par la SNCF. A grands frais pour l'association.

Malgré les craintes du voisinage, tout s'est bien passé à Tours nord avec les riverains de la Loire comme maintenant avec ceux des voies de chemin de fer. Et ce service joue son rôle pour remettre sur pieds des personnes marginalisées. Plusieurs contrôles des services de l'État, ici comme ailleurs en France, ont abouti récemment à un nouveau cahier des charges. Pour ce qui nous

concerne ici et pour résumer, il nous faut passer à vingt personnes accueillies, ce qui sera fait en louant deux appartements en ville, assurer une présence médicale si nécessaire, et mettre en place la pair-aidance (entraide entre résidents). Les nouvelles obligations étant très proches de ce que nous faisons déjà, l'association va pouvoir y répondre et maintenir ce dispositif. Sous ces conditions l'État maintiendrait son financement, mais une aide complémentaire de la Ville de Tours et un effort de la SNCF sur le loyer seraient plus que bienvenus.



UN CADEAU POUR L'HIVER

Une belle initiative, chaleureusement appréciée. Chaleureusement, c'est le cas de le dire puisqu'il s'agit de belles et confortables écharpes tricotées par deux habitantes du conseil citoyen « Bords de Loire » (quartier Lamartine à Tours) dont la responsable Mme Hureau. Elles ont été remises en octobre aux résidents de La Maison (photos), en présence notamment de Marie Quinton, adjointe au maire chargée du Logement, du président d'Entraide & Solidarités François Ferrisse, de la directrice générale Christelle Dehghani, de la directrice de l'Hébergement Fabienne Forveille et du coordinateur du site Mathieu Lagarde. Quelques jours plus tard, une soirée Halloween a été organisée sur le site, qui ne demande qu'à multiplier les animations et créer des liens notamment avec le voisinage (s'adresser à : lamaison@entraide-et-solidarites.fr).





Un pas vers l'intégration pour des demandeurs d'asile

Les demandeurs d'asile hébergés par *Entraide et Solidarités* ont fait cet été un pas de plus – et même plusieurs – vers leur intégration. Et d'une manière originale et ludique, puisque plusieurs dizaines d'entre eux, dont de nombreux enfants, ont participé cet été à plusieurs sorties sur le thème de la découverte de l'environnement et de la biodiversité dans la région. En collaboration avec *Cultures du Cœur*, *Les Petits Débrouillards* et le programme *Respirations* (www.respirations.org), le service animé par Apolline Grandin avait organisé notamment des sorties à la Gloriette mais aussi au parc Terra Botanica à Angers.

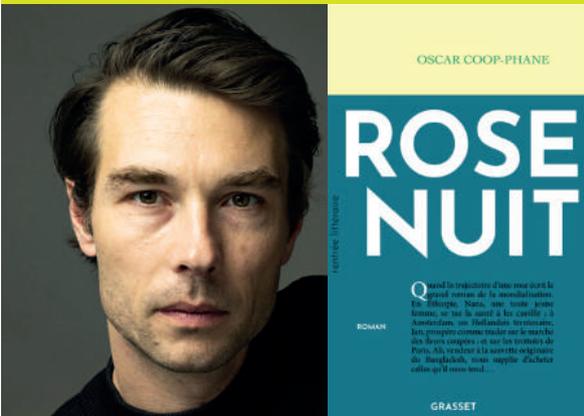
Dans le cadre de la Semaine nationale de l'Intégration, une « restitution » de ces sorties s'est déroulée au siège d'Entraide et Solidarités, en présence de Guillaume Saint-Cricq, sous-préfet et secrétaire général adjoint de la préfecture d'Indre-et-Loire, accueilli par le président de l'association François Ferrisse et la directrice générale, Christelle Dehghani. M. Saint-Cricq leur a adressé de la part du préfet un message de bienvenue en se déclarant « fier et heureux de vous accueillir en France. Les animations auxquelles vous avez participé cet été

font partie d'un parcours citoyen que nous devons connaître nous aussi. Vous attendez beaucoup de la France, qui attend beaucoup de vous aussi... ». Il n'a pas caché aux adultes présents qu'il leur sera peut-être difficile de trouver un travail ici, mais « il faut faire en sorte que vous ayez les mêmes chances que tous », et il a surtout souligné l'importance de l'école pour les nombreux enfants qui sont dans ces parcours d'intégration.

Les salariés du service « Huda » (hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile), qui avaient bien fait les choses pour cette rencontre pleine de convivialité et d'émotion – vidéos, témoignages, photos-souvenirs, goûter – ont été couverts d'éloges et de remerciements. Mérités !



Les roses ont toujours des épines



Nous avons tous été confrontés quand nous étions à une terrasse de café ou au restaurant à ces vendeurs de roses à la sauvette qui vous harcèlent avec leurs bouquets. Nous nous sommes tous demandés comment ces vendeurs pouvaient vivre de ce commerce marginal. Mais nous sommes nous demandé comment ces belles fleurs sont cultivées et arrivent en France ? Le roman d'Oscar Coop-Phane, ROSE NUIT lève le voile sur la culture, l'acheminement et la distribution de ces fleurs. Pour ce faire, l'auteur s'intéresse à trois maillons de la chaîne : une cueilleuse en Ethiopie, un acheteur aux Pays-Bas et un vendeur en France.

Nana l'Éthiopienne travaille dans des serres surchauffées aux côtés de centaines de cueilleuses miséreuses surveillées par des hommes armés dans des miradors. Les pesticides et les produits vaporisés pour accélérer la croissance des plantes « font craquer les rétines et éclater les pores ».

Nana s'affaiblit tandis que la rose prend l'avion-cargo pour Amsterdam où l'on suit Jan, trader désabusé qui achète des lots de fleurs aux enchères pour le compte de quelque homme d'affaires.

Les roses achetées prennent la route de Paris dans des camions réfrigérés puis on leur redonne de l'éclat avec de l'aspirine, du vinaigre et de l'eau sucrée. Nous voilà au bout de la chaîne où Ali, Bangladais sans papiers, logé dans un taudis, va tenter de vendre les fleurs à la sauvette aux Parisiens pour 2 € pièce. Ce court roman à l'écriture incisive nous montre sans emphase ce que peut être l'esclavage moderne. Comment derrière un produit luxueux, beau et odorant, peuvent se cacher des réalités laides et puantes. Mais ne faudrait-il pas se demander si derrière chaque babiole achetée il n'y a pas une Nana et un Ali ?

Pierre Trinson

La pauvreté en France sous l'œil de l'Observatoire

L'Observatoire des inégalités, dont le siège est à Tours, publie à longueur d'année de très nombreuses études et enquêtes sur la société française. Et en cette fin d'année, un nouveau Rapport sur la pauvreté en France, édition 2024-2025. « La France compte cinq millions de pauvres. Tous les deux ans, le « Rapport sur la pauvreté en France » fournit un éclairage documenté, sans concession ni exagération, sur la situation des plus démunis...L'Observatoire des inégalités est indépendant, il ne dépend pas d'une institution publique. Il n'accepte ni la publicité ni le financement de grandes entreprises. Il a besoin de votre soutien pour offrir à tous des informations de qualité. Pour aider tous ceux qui se battent pour davantage de justice sociale...»

Observatoire des inégalités :
15, rue Jacques-Marie Rougé
37000 Tours
contacts@inegalites.fr
www.inegalites.fr

“Les brèves des Schizolophes”

Schizolophes ? Il vaut plein de points au scrabble, mais ce mot n'existe pas. C'est un mot inventé, que l'on retrouve dans le titre d'un livre intitulé “Les brèves des Schizolophes” édité par l'association Sendra (Service d'Entraide à Draguignan) qui organise des maraudes auprès des sans-abri, et illustré gracieusement par de nombreux artistes. Ce sont eux et elles, les personnes vivant dans la rue, qui ont écrit ce livre.

Pour commander le livre :
<https://www.helloasso.com/associations/tous-on-seme/boutiques/tous-on-seme>
Prix : 27,60 €
(frais d'envoi compris)



Je fais un don à Entraide et Solidarités

- Je soutiens Entraide et Solidarités dans son action. J'envoie un chèque à l'ordre de Entraide et Solidarités (une partie de votre don sera déductible de vos impôts)
- Si vous souhaitez soutenir une action particulière, merci de l'indiquer. Dans tous les cas, un reçu fiscal vous sera envoyé en fin d'année.

J'ADHÈRE À ENTRAIDE ET SOLIDARITÉS

Je (nom, prénom) :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone : e-mail :

J'envoie un chèque de 20 euros (5 euros si je ne suis pas imposable), pour un an, qui comprend l'abonnement à la revue Perspectives (quatre numéros par an). Un reçu fiscal vous sera envoyé.

Bulletin et chèque à renvoyer à : Entraide et Solidarités, 46 avenue Gustave-Eiffel, 37100 Tours

JE M'ABONNE À LA REVUE PERSPECTIVES

Je souhaite recevoir Perspectives sans adhérer à Entraide et Solidarités.

- 10 € - 4 numéros par an • Abonnement de soutien 25 €

Je joins un chèque de € à l'ordre de Entraide et Solidarités.

Bulletin d'abonnement à renvoyer à : Entraide et Solidarités, 46 avenue Gustave-Eiffel, 37100 Tours

Perspectives

4 numéros par an • ISSN-L 0981-6178
Rédaction & administration :
46 avenue Gustave-Eiffel, 37100 TOURS
Tél. : 02 47 31 87 00 - Fax : 02 47 61 14 16
Directeur de la publication :
François Ferrisse
Comité de rédaction : Jean-Paul Mercier,
Jean Paillou, Pierre Trinson

Mise en page & image :
Studio Kakao
Impression :
Les presses de Touraine,
Tours
Gestion des abonnements :
Alexandra Cailbeaux

infos@entraide-et-solidarites.fr
www.entraide-et-solidarites.fr
entraideetsolidarites